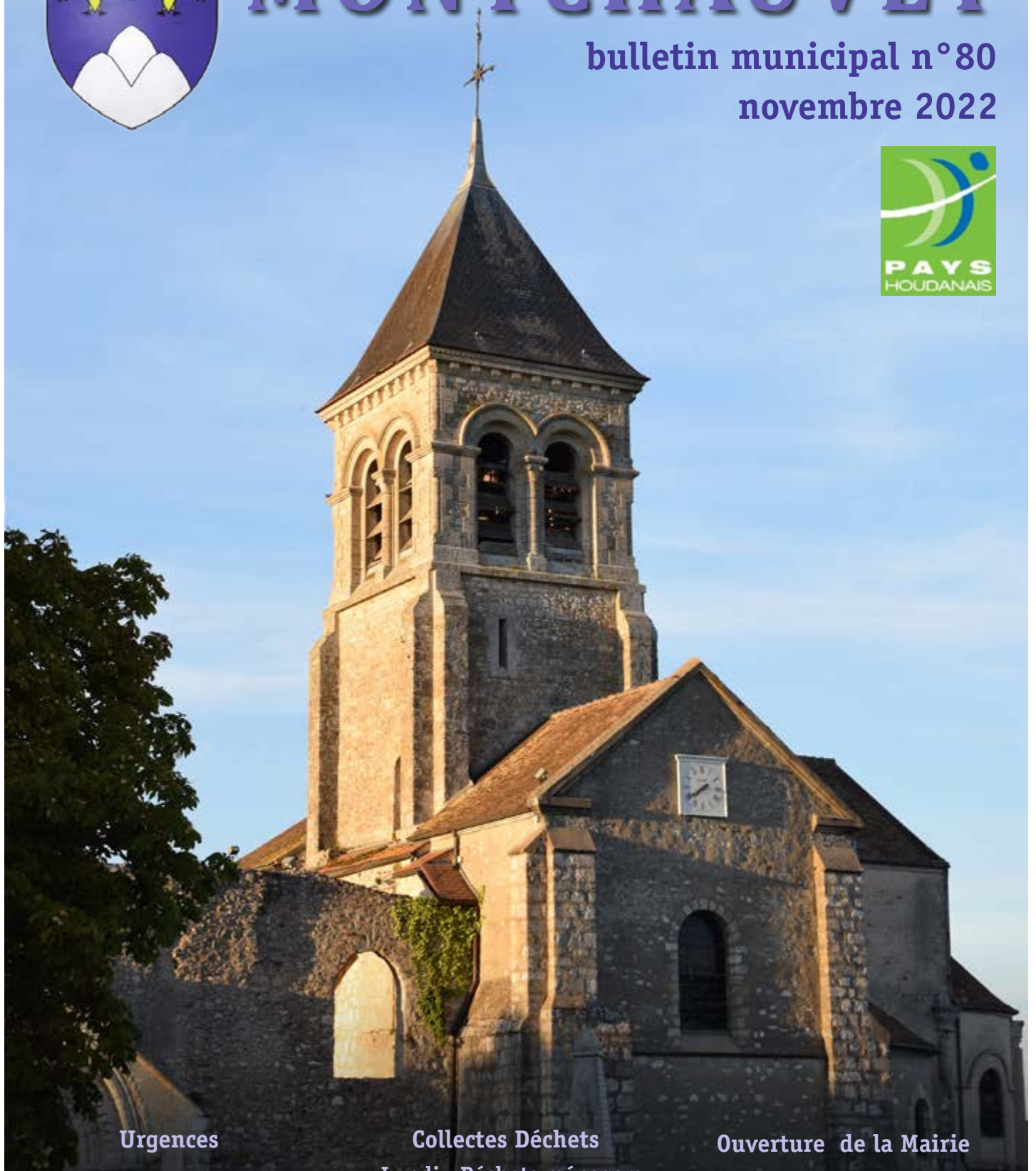




# MONTCHAUVET

bulletin municipal n° 80  
novembre 2022



## Urgences

Pompiers : 18  
Police : 17  
Samu : 15  
Gendarmerie de Septeuil  
01 34 97 28 70

Référent sécurité Montchauvet  
F. Orgeas :  
06 75 55 15 96

## Collectes Déchets

Lundi : Déchets ménagers  
(poubelle couvercle vert)  
vendredi rues Dîme et Massacre  
Vendredi : Poubelle de tri  
(couvercle jaune)  
mercredi rues Dîme et Massacre  
Déchets verts (couvercle marron):  
ramassage jusqu'au 5 décembre

## Ouverture de la Mairie

Lundi : 17h30 à 18h30  
Jeudi : 17h30 à 18h30  
Samedi : 10h30 à 11h30  
Tél: 01 30 93 43 59  
m.montchauvet@wanadoo.fr  
<http://montchauvet.fr/>

## Sommaire

*P2 - Éditorial*

*P3 - Dates et manifestations  
Carnet montécalvétien*

*P4 - Recensement 2023*

*P5 - Ecole Georges Bruhat*

*P6- Assainissement*

*P7 - Journée participative  
/ 14 juillet / 11 novembre*

*P8 - Eglise / Parking / Voirie*

*P9 - Infos diverses*

*P10 / 11 - Association du  
Comité des Fêtes*

*P12 / 13 - Association du  
Jardin du Grand Murin*

*P14 / 15- Association des  
Amis de Montchauvet*

*P16 - Informations pratiques*

## Le Mot du Maire



Nous voilà déjà proche de la fin de l'année malgré une relative douceur qui s'est bien prolongée.

Vous avez pu constater la réfection de la rue des Vignes ainsi qu'une partie de la rue des Gobelins et d'une grande partie de la rue Phernaux, réalisation faite sous l'égide de la CCPH.

En parallèle, le dossier Eglise avance avec le concours du cabinet TOUCHARD que la Mairie a retenu suite à l'appel d'offres réglementaire.

De même, le projet de parking avec implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques devrait se concrétiser prochainement en 2 temps (parking d'abord et borne de recharge ensuite).

Dans un autre domaine, la Mairie a accueilli le nouveau sous-préfet (à sa demande) nouvellement nommé. Cette rencontre fut l'occasion d'une présentation amicale et simple. Nous ne pouvons que saluer cette initiative créant ainsi un lien plus humain, un peu moins administratif pour notre collectivité.

Je vous laisse prendre connaissance des sujets précités ainsi que des différentes activités locales passées ou à venir de la commune ainsi que des différentes associations au travers de ce nouveau bulletin.

Bon nombre d'entre vous y participent contribuant ainsi à entretenir le bien vivre ensemble.

Le Noël des enfants et des anciens approche à grand pas.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux le Samedi 21 Janvier en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



## Évènements à venir



### **NOËL DES ENFANTS**

**Samedi 10 décembre**

Distribution des cadeaux, par le Père Noël,  
gouter et spectacle

### **NOËL DES ANCIENS**

Les montécalvétiens de plus de 70ans ont pu faire un choix entre un panier garni ou un repas à la Jument Verte, le 08 décembre, offerts par la Mairie.

### **VCEUX DU MAIRE**

**Samedi 21 janvier 2023**

**Le 4 Février :**

Assemblée Générale  
ordinaire  
du Comité des Fêtes de  
Montchauvet.

## Carnet Montécalvétien

Naissances :

**Heidi BEER ESPARRE**

née le 15 septembre

Décès :

**Monsieur Hubert COUSIN**

le 31 juillet 2022

**Monsieur Edouard BOURGEOIS**

le 23 octobre 2022

## Site internet

N'oubliez pas, le site internet de la Mairie de Montchauvet est ouvert !

Nous vous invitons à le parcourir sur :

**[montchauvet.fr](http://montchauvet.fr)**

*Afin de faciliter les échanges avec les habitantes et habitants, la commune de Montchauvet souhaite mettre en place un système d'alertes et d'informations par SMS et/ou courriel (pour les InfoRapid, les alertes météo, les risques majeurs, urgences spécifiques...). Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir communiquer au secrétariat de la mairie, vos adresses mail et numéros de téléphones portables. Ces données resteront strictement confidentielles et utilisées pour le seul usage de communication Mairie > habitants.*

# Recensement 2023

Début 2023, Montchauvet réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 19 janvier 2023 et le 18 février 2023.



## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels à votre commune mais également aux collectivités territoriales dans leur ensemble. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, ...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



## Comment le recensement va se dérouler ?

Début janvier (entre le 3 et le 10 janvier 2023), une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres afin de vous rappeler les objectifs du recensement et les modalités de ce dernier. Cette lettre marque le lancement imminent de la collecte de recensement.

A partir du 19 janvier 2023 et pour une période de quatre semaines, un agent recenseur, désigné par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres (l'agent recenseur est muni d'une carte signée par le Maire). Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser en ligne sur internet. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement, il contient notamment vos codes pour vous recensez en ligne.

## Comment se faire recenser ?

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Néanmoins, si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur lors de son passage ou bien sur simple demande.

## Comment contacter les responsables du recensement ?

A l'occasion de ce recensement, votre mairie met à votre disposition une adresse mail dédiée [recensement2023@montchauvet.fr](mailto:recensement2023@montchauvet.fr)

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2023, si vous souhaitez recevoir des formulaires papiers ou pour toutes demandes d'information, n'hésitez pas à nous contacter pendant les heures d'ouverture de mairie, par téléphone ou par mail.

**Merci par avance de votre civisme !**



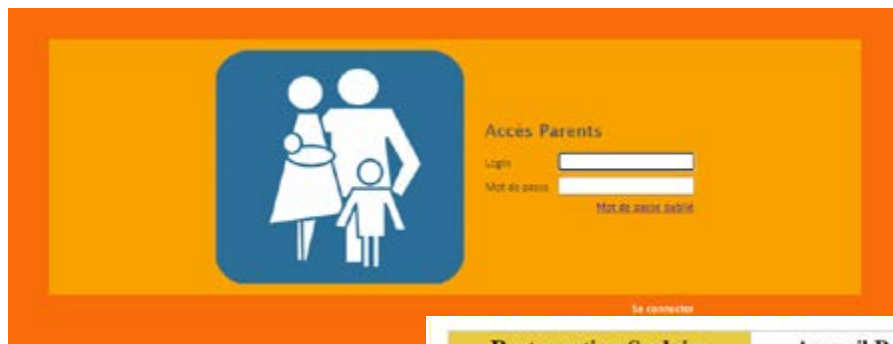
# ECOLE GEORGES BRUHAT : encore du changement en cette rentrée !

Comme chaque année, rentrée est synonyme de nouveautés ! Et ce n'est pas dans les salles de classes ni au niveau des effectifs de l'école (restés stables) que les plus grands changements ont eu lieu cet été.

Finis les fiches papiers ou mail d'inscription à la restauration scolaire et à la garderie, le Portail Famille est arrivé au SIGEIS ! Le cahier des charges était pourtant compliqué : trouver une solution pratique, fiable

et sécurisée tout en n'impactant pas le budget du syndicat ! Après une longue période d'étude de marché et de tests menés par la directrice des services périscolaires, la solution a été implantée cet été pour être opérationnelle dès la rentrée.

Toutes les démarches se font maintenant en ligne, simplifiant grandement la vie des parents, et du personnel administratif !



C'est également du côté des agents que les nouveautés se trouvent. Anaïs, Cécilia et Maria ont rejoint l'équipe qui se compose maintenant de 10 agents qui interviennent sur les temps périscolaires (garderie du matin et du soir, temps de restauration du midi et toute la journée pour les maternelles).

Et pour améliorer encore l'accueil des enfants, le SIGEIS a planifié des formations animation (BAFA) et premiers secours (PSC1), avec l'objectif de 100% du personnel formé avant la fin de l'année !

Enfin, du côté du conseil syndical, Michel MONGREVILLE 1er adjoint à la commune de Dammartin-en-Serve, a rejoint l'équipe des élus en tant que Vice-Président. Son dynamisme et son expérience dans la gestion des grands travaux permettront d'adresser avec sérénité les défis à venir : Préparer le futur de l'école et améliorer les flux de circulation. Nous souhaitons plein de réussite à Laetitia NOTHEAUX, maire de Flins-Neuve-Église, nouvellement élue Présidente du SIGEIS, dans la poursuite de l'évolution du syndicat. Et nous remercions la présidente sortante Mme Sandrine LEFEBVRE pour son implication dans les grands changements de ces 2 dernières années.



# Assainissement et limitation des phosphates

## LA ROSELIERE



C'est le type de la station d'épuration que nous avons choisie. Elle a un fonctionnement, simple, écologique : les eaux issues de nos toilettes, salle-de-bains, cuisine... y sont filtrées et purifiées à travers un lit de gravier planté de roseaux, puis rejoignent la rivière. Ce traitement ne permet malheureusement pas l'élimination de certains composants. Entre autres, la teneur en phosphore/phosphates en sortie de station est de plus en plus surveillée, car elle entraîne des risques d'eutrophisation (envahissement des eaux par des algues). Pour y remédier, il serait nécessaire d'y ajouter des structures d'appoint, soit très onéreuses, soit incertaines quant à leur efficacité.

Il est donc utile de s'intéresser aux causes de présence de phosphates en entrée de station, afin d'en limiter la concentration.

### Rappel :

*Parmi les produits usuels, seul le papier toilette peut être jeté dans la cuvette des WC. Il ne faut jamais y jeter : cotons-tiges, lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, préservatifs, ...*

*Les produits de la chimie, comme les désherbants, les engrais, les huiles de vidanges, l'essence à détacher, l'essence de térébenthine, les fonds de pots de peinture ou de vernis, les insecticides domestiques et les produits de protection du bois contre les insectes, etc. nuisent également au bon fonctionnement de la dépollution des eaux usées, donc à l'environnement... et au bien de tous. Tous ces produits doivent être portés à la déchetterie*

*Souvenez-vous que le coût des interventions, réparations et remplacements de matériel se répercute sur votre facture d'eau !*

Sans tenir compte des conséquences directes de l'activité agricole, dont les intrants pénètrent directement dans la plante, dans le sol, et rejoignent la nappe phréatique, trois principales origines sont remarquables :

### **1- les résidus du métabolisme humain (urines et selles) dans les toilettes :**

Le phosphore est présent dans la constitution des protéines, on le retrouve donc dans les aliments naturellement riches (viande, produits laitiers, légumineuses), et surtout dans les aliments transformés, les boissons gazeuses, les compléments alimentaires et certains médicaments et les produits cosmétiques n'échappent pas à la règle, !

La présence de phosphates dans les aliments est repérable par les codes E338 à E343, et E450 à E452.

### **2- les détergents ménagers (linge, vaisselle, douche, etc.) :**

Malgré les lois française - interdisant le phosphore dans les lessives textiles - et européenne, il n'est pas rare de trouver des produits qui ne respectent pas ces normes. Les autres types de détergents (sols, etc.) ne sont pas soumis à ces lois et contiennent fréquemment des dérivés phosphatés. Leur présence doit être stipulée sur l'emballage. Enfin, les produits utilisés pour les lave-vaisselles en sont pourvus.

### **3- Le traitement anticalcaire de l'eau courante :**

On en trouve dans l'eau du robinet, d'autant plus si notre installation est équipée d'un adoucisseur, ou si nous utilisons des filtres anticalcaires.

L'eau des piscines contient aussi des phosphates et certains produits d'entretien en contiennent. Leur évacuation vers les eaux pluviales va directement vers la Vaucouleurs, notre rivière.

Tous ces phosphates se retrouvent donc en entrée de notre station d'épuration et, à défaut de neutralisation efficace, en sortie ! Les prélèvements successifs montrent un excès répété et, en plus d'une obligation écologique, nous avons une obligation administrative d'amener ces résultats à la baisse.

**Nous pouvons tous participer à en diminuer l'emploi, en étant vigilants aux étiquettes des produits consommés, préférer les produits les plus naturels possibles et à la consommation que nous faisons de l'eau courante, denrée de plus en plus précieuse. Il en va de la pureté de la Vaucouleurs, de l'avenir de notre station d'épuration, et de notre santé !**

## Journée participative du 17 septembre.

L'été Indien se prolongeant, Joli petit succès cette année pour cette demi-journée citoyenne.

Une trentaine de villageois se sont donc retrouvés dans la bonne humeur, pour agir pour le bien-être de la commune, sur divers ateliers sur Montchauvet.

Citons par exemple, le ramassage de déchets le long de routes et chemins, le traçage des lignes blanches de signalisation routières usées par le temps, le nettoyage des marques de peinture dans les rues suite à la brocante, le grattage des herbes dans les graviers au cimetière et enfin les deux gros chantiers de l'année : La réfection du terrain de boule et la réfection totale de la toiture du local corbillard au cimetière.

Comme d'habitude, tous ces efforts furent récompensés en fin de matinée autour d'un verre sous le soleil devant la Mairie.



*L'atelier « Local Corbillard » étant un chantier important, deux autres demi-journées spécifiques en octobre ont ensuite été mises à profit par quelques-uns pour continuer de nettoyer les tuiles, de poser poutres et chevrons. D'autres demi-journées seront programmées pour la maçonnerie, puis pose de sous-couche, lattage et enfin repose des tuiles. Nous vous ferons part de l'avancement du chantier lors du prochain Bulletin.*

Cette année, retour à la normalité post-Covid pour les festivités du 14 juillet.

Ce sont donc 180 personnes qui se sont retrouvées sur la place du village le 13 juillet en soirée.

Profitant d'un temps très clément, la soirée s'est déroulée à la bonne franquette sous la lueur des lampions électriques.

Les convives ont donc goûté, avec un plaisir partagé, le repas champêtre tout en se laissant distraire par les jeux du comité et l'animation musicale du groupez local « Ju & Buzz »

D'après les « on-dit », la soirée s'est terminée fort tard pour certains.

Belle réussite et à l'année prochaine !



## Le 14 Juillet



## 11 Novembre

C'est sous un temps clément pour un 11 Novembre, qu'une petite soixantaine de Montécavétiens de toutes générations se sont retrouvés à 11 heures au monument, afin d'honorer nos soldats « morts pour la France ».

La cérémonie a débuté par le dépôt de la gerbe et le discours officiel.

Ensuite deux de nos élus ont énumérés le nom de chaque soldat.

Enfin après la traditionnelle Sonnerie aux Morts et la Marseillaise, la cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Fissuration des voûtes.

## EGLISE

Une première rencontre a eu lieu en mairie avec l'Atelier TOUCHARD Architecte du Patrimoine, situé à Versailles, choisi comme Maître d'œuvre pour la restauration de notre église.

Le point important du financement et des subventions a été évoqué, débouchant sur la nécessité d'une collaboration étroite, d'une entraide entre les différents acteurs, pour optimiser des solutions qui resteront malgré tout lourdes pour la commune.

Préalablement à l'ouverture du chantier, une campagne de mesures et relevés a été lancée par le cabinet d'architectes pour objectiver la stabilité de l'édifice.

Point crucial qui déterminera la nécessité ou non de faire d'importants travaux de consolidation en sous-sol. Ces mesures très précises, ainsi que l'expertise fine de la charpente, permettront d'établir des avant-projets puis un prix définitif. S'en suivra le choix des artisans, puis la restauration.

Bien du temps passé depuis le début du projet, encore du temps nécessaire pour sa réalisation... nous découvrons à chaque occasion la complexité d'un tel projet, mais la motivation reste intacte !

Photos : Atelier Touchard Architecte

## Parking

Suite à l'élaboration du PLU approuvé en 2018, la municipalité a engagé un projet pour aménager un parc de stationnement près du container à verres ; cet aménagement devrait prendre forme en 3 temps.

Après obtention des arrêtés de subventions et avec le concours du SEY (Syndicat des Energies des Yvelines) dont la commune est adhérente, la première phase verra la matérialisation de 6-7 places de

stationnement largement végétalisées en fin d'année voire début de l'année prochaine suivant les conditions météo.

Dans le courant de l'année 2023, le SEY procédera à l'implantation d'une borne de recharge pour 2 véhicules électriques.

Une troisième phase finalisera l'installation de 6-8 places complémentaires si nécessaire selon la fréquentation de la première partie.

Nous espérons ainsi désengorger un peu la place du village et les rues adjacentes tout en insistant sur la nécessité de rentrer les voitures chez soi pour une meilleure fluidité de la circulation (bus, camions poubelles, engins agricoles...) et aussi de l'aspect global.

## VOIRIE



La CCPH entreprend régulièrement une campagne de réfection de la voirie des communes via le contrat « Triennal » du département.

Pour ce programme, la Mairie a retenu la rue des Vignes (très dégradée) en totalité et une petite partie de la rue des Gobelins. De même, une grande partie de la rue Phernaux a fait l'objet de cette réfection dont la partie centrale présentait de forts désordres structurels).

Les travaux ont pu poser quelques désagréments ponctuels aux riverains ou autres usagers réguliers.





## Infos diverses

### Eau

Suite à une rencontre avec un représentant de Véolia, notre fournisseur d'eau potable, il a été abordé le problème de la pression parfois élevée dans les canalisations, problème remonté par certains usagers. D'après Véolia, la réglementation impose une pression minimale de l'ordre de 1 bar sans fixer de pression maximale.

Une pression trop élevée (6 voire 7-8 bars mesurée chez certains usagers du village) peut engendrer des désordres voire des fuites importantes sur des appareils tels que les chauffe eaux ou les chaudières.

Il appartient donc aux particuliers concernés de prendre des dispositions pour éviter d'éventuels désagréments en posant un réducteur de pression si nécessaire après avoir fait vérifier la pression de l'installation.

### Civisme avec les bacs à déchets

Encore un petit rappel concernant le ramassage et l'utilisation des différents bacs à déchets.

Trop souvent encore, ces bacs font le décor des rues bien après les jours programmés (voir première page). Ce n'est pas l'image idyllique pour les personnes qui fréquentent notre village, habitants comme gens de passage.

Résidents secondaires ou permanents en quête de vacances, pensez à faire rentrer vos bacs par un voisin ou une connaissance pour que notre lieu de vie reste agréable pour tous.

### SIDOMPE

En octobre, notre Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Énergie a inauguré l'agrandissement et le perfectionnement du centre de tri qui permet le recyclage de nos emballages ménagers.

Pour un peu plus de 600.000 habitants, ce sont désormais 45.000 tonnes de déchets ménagers recyclables qui peuvent être triés. Rappelons que tous les emballages sont acceptés... mais pas les objets ou matériaux contenus dedans !

Si le recyclage est vertueux, il est énergivore et non sans perte partielle. Cette quantité est phénoménale, et nous rappelle qu'avant tout, **le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.**

### CIVISME AVEC LES CHIENS



Autre rappel concernant nos amis les chiens : **il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse surtout intra-muros notamment à l'approche de personnes tiers** (piétons, vélos...).

De plus le ramassage des déjections rendra le travail de notre employé municipal bien plus « agréable ». Merci pour lui d'abord et merci pour les promeneurs tout simplement.

Réouverture de la déchèterie de Garancières en attendant la fermeture prochaine de celle de Houdan, pour l'agrandir et en améliorer l'accessibilité.



### POSTE

Fermeture de la Poste de Septeuil.

#### Agence postale de Vert :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi: de 9h00 à 11h45

#### Agence Postale de Dammartin :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: de 14 h 30 à 17 h  
Samedi : de 9 h à 12 h

### SANTÉ : CABINE DE TÉLÉCONSULTATION



La CCPH met à votre disposition une cabine de téléconsultation médicale qui vous permet de rentrer en contact avec un médecin, en visio, sans rendez-vous.

La cabine de téléconsultation est à votre disposition à la Maison des Services Publics « La Passerelle ».

31, rue d'éperon 78550 Houdan  
01 30 41 65 10

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

La téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie comme une consultation classique, ouverte à tous à partir de 3 ans.

# Les Associations



## Brocante Marché Gourmand 11 Septembre 2022



La relève



Un petit retour sur notre belle Brocante .  
 Merci à tous les bénévoles pour le montage et le démontage ainsi que pour le service au self.  
 Merci à tous les exposants ainsi qu'aux visiteurs sans qui cette journée ne serait pas réussie.  
 Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain à La Brocante.  
 Mais avant septembre prochain , nous vous attendons à nos prochaines manifestations.



Cette année nous avons eu le plaisir de vous proposer une représentation théâtrale L'ECHO DES INDIENS dans la nef de l'église



# Les Associations



**18 Novembre 2022**



Vous êtes nombreux à nous avoir retrouvé pour l'arrivée du Beaujolais nouveau.

Nous avons eu plaisir à partager cette délicieuse soirée.

...dans une ambiance conviviale et d'échanges..

Ne manquez pas nos prochaines manifestations.



# Les Associations



## CONFERENCE BIODIVERSITE

### *Flore et faune de nos rues et de nos talus*

Le 8 octobre dernier s'est tenue dans la salle des fêtes de Montchauvet la conférence ouverte à toutes et à tous, organisée par l'Association Terroir et Nature en Yvelines (ATENA 78) et le Jardin du Grand Murin, et à laquelle ont assisté une cinquantaine de personnes.

Après un préambule de la Mairie pour rappeler le caractère exceptionnel de notre patrimoine végétal : coteaux boisés, zones humides, sentes et trottoirs enherbés.

Il nécessite une surveillance et un entretien permanents. Cet équilibre entre plaisir des yeux, écologie et sécurité, est maintenu par Jean-François Gallet, cantonnier-jardinier de la commune.

L'association du Jardin du Grand Murin a présenté le dépliant "Sauvages de nos rues" réalisé par ses adhérents et ses actions en faveur de l'environnement, notamment pour le développement des fleurs mellifères dans le village et au jardin partagé.

Dominique Robert, président de l'association ATENA 78, a évoqué les activités de l'association en faveur de la biodiversité et présenté la charte paysagère adoptée en 2010 par la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH), rappelant la mise en place depuis 2012 du fauchage différencié sur la commune de Montchauvet. A ce jour, seules 3 communes sur les 36 que compte la CCPH le pratiquent.


Groupe d'orchis bourdon et d'orchis bouc, signalées par des tuteurs rue aux prêtres.

### Nous contacter...

Contact AMAP :  
Béatrice Le Moën 06 82 42 77 45  
et sur <http://amap-idf.org/>

Contact Jardin du Grand Murin :  
Sophie Liger 06 10 20 50 97  
[lejardindugrandmurin@gmail.com](mailto:lejardindugrandmurin@gmail.com)

Site internet  
<https://jardindugrandmurin.com>

 @lejardindugrandmurin78

Producteurs-Maraîchers de l'AMAP :  
Philippe & Jérôme Duchemin,  
La Ferme des Sources  
215 route du Boulay 78950 Gambais



### **Pourquoi est-il recommandé de pratiquer le fauchage différencié et à quel moment faut-il le faire ? En quoi est-il utile ?**

Autant de questions auxquelles les deux conférenciers invités, Roland Trousseau, botaniste et Serge Gadoum, écologue spécialiste des insectes et rédacteur de la charte paysagère de la CCPH ont apporté un certain nombre de réponses.

Le fauchage différencié ou "fauchage tardif" doit avoir lieu au début de l'automne pour laisser aux plantes le temps d'accomplir leur cycle de vie. La faune en profitera également. Les conférenciers ont rappelé son intérêt écologique aussi bien pour la flore que pour la petite faune ; il permet la production de fleurs, donc la pollinisation par les insectes. Il permet également de réduire le nombre d'heures d'intervention des engins de fauchage et diminue ainsi la consommation de carburant.

# Les Associations



## Brocante sous le soleil !

L'association était présente cette année aux côtés des Amis de Montchauvet et du Comité des fêtes sur un stand commun à proximité de l'église.

### 5,780 Kg !

C'est le poids du panier remporté par Marielle Beau Le Hir, l'artiste peintre qui exposait dans l'église, ex æquo avec Hugo, un jeune étudiant du village. C'est finalement Marielle qui l'a remporté par tirage au sort et Hugo est reparti avec un lot de produits locaux.



## La vie au jardin

Avec les dernières précipitations, le jardin reprend vie après l'été caniculaire, et l'on voit déjà réapparaître des tapis de phacélie, de pavots, de roses trémières, dans les carrés de vivaces. Des plantations de boules azurées, de vipérines, de cosmos, de bourraches ont été faites et l'espace des potimarrons a été agrandi en vue de la prochaine saison.

La haie longeant notre jardin ayant été arrachée pour la mise en place d'une clôture grillagée, la mairie nous a autorisé à implanter une nouvelle haie d'essences locales à au moins 50 cm du grillage afin d'en assurer l'entretien. Replantée début novembre, elle rassemble de nombreuses essences : noisetier, cytise, aubépine, cornouiller...

Enfin, une nouvelle treille constituée de branches de châtaignier sera bientôt dressée pour accueillir une dizaine de plants de houblon.

le 3 septembre, nous étions une trentaine au jardin jusqu'à la nuit tombante, éclairés à la lumière des bougies pour le **pique-nique-troc annuel de l'association** autour des mets délicieux qui nous ont régalés et une sélection d'objets échangés avec humour : palmes, tondeuse, BD, photophores... rien ne se perd !



## Du côté de l'AMAP

*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*

Depuis octobre, notre AMAP compte 25 familles résidant sur Montchauvet et les communes environnantes. En plus des légumes bio, sont proposés à la vente des œufs bio fournis par Marie Legris, jeune exploitante à Longnes.

Nous proposons régulièrement d'autres produits bio, locaux ou pas ! Par exemple de la farine, des pâtes, de la viande (agneau, poulet), de l'huile d'olive, et en saison des agrumes ou des produits à base de châtaignes.

## Le jardin, l'AMAP, où et quand ?

Pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, le jardin partagé se trouve sur un terrain mis à disposition par la municipalité situé derrière le château d'eau. Nous nous y retrouvons tous les premiers dimanches après-midi de chaque mois si le temps le permet. Venez nous rencontrer !

Un goûter partagé clôture chaque séance de jardinage...

Et chaque jeudi soir à 19:00 au chalet de l'AMAP, rue du massacre derrière la mairie.

# Les Associations



Préserver  
Accompagner  
Partager

## Le mot des Amis

Le 22 octobre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association.

Le rapport moral d'activité et le rapport financier de l'exercice de l'année 2021/2022 ont été validés par l'assemblée suivi d'un échange de questions/réponses autour des activités 2022/2023 et des futurs projets à étudier.

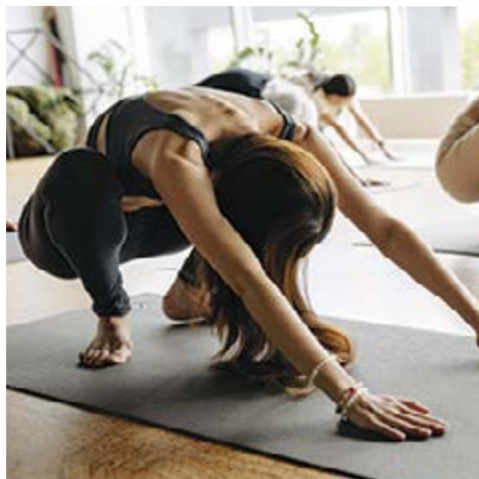
Au 31 août 2022, l'association comptait 57 adhérents, nous sommes aujourd'hui 62.

Merci à vous toutes et à vous tous pour votre participation, votre aide et l'intérêt que vous portez à l'esprit de l'association et à ses activités tout au long de l'année.



## LES ACTIVITÉS DE CES DERNIERS MOIS...

- ✓ Les 6 & 7 juillet, a eu lieu le deuxième **atelier Vannerie "Savoir-faire à Montchauvet"**.
- ✓ Le 11 septembre, nous étions présents sur **le stand des Associations lors de la brocante** du village, ce fût une belle occasion pour se rencontrer...  
L'église Sainte Marie-Madeleine était ouverte en visite libre ou accompagnée par les AdM et nous avons proposé **une exposition de peintures de Marielle Beau Le Hir, «GRANDEUR NATURE»** avec le soutien du Père Olivier Laroche, de la section patrimoine de la Paroisse Dammartin-Bréval et du Maire de Montchauvet, Georges Duval.
- ✓ Les 17 & 18 septembre, l'ouverture de l'église avec l'exposition s'est poursuivie pour **les Journées Européennes du Patrimoine**.
- ✓ Le 17, la section patrimoine de la Paroisse Dammartin-Bréval avait organisé une balade de Dammartin à Montchauvet. Les AdM ont accompagné le groupe dans **une visite découverte du village**.



Coach sportive:  
Séverine Demongodin

### ✓ Pilâtes et renforcement musculaire

Depuis le 12 septembre, les cours réguliers ont repris,

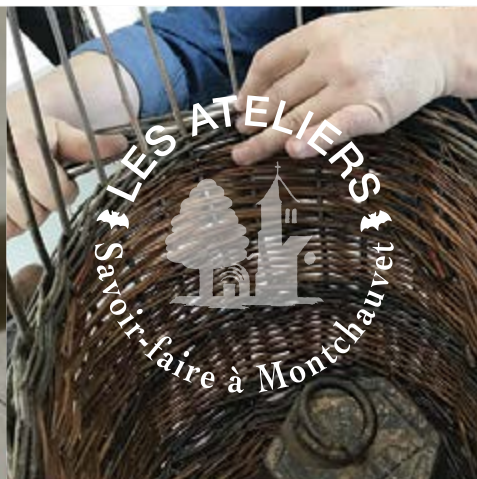
- **Renforcement musculaire**  
Lundi soir de 18h15/19h15,
- **Pilates / niveau 1 et 2**  
Jeudi soir de 18h15/19h15
- **Pilates / les fondamentaux**  
Vendredi midi de 11h30/12h30.

**Il reste des places pour le cours du lundi.**



lesamisdemontchauvet78@gmail.com

# Les Associations



Nous recherchons  
des coordinatrices  
et coordinateurs  
pour les futurs projets.

Rejoignez-nous!

## LES ACTIVITÉS À VENIR...

Les Amis de Montchauvet organisent plusieurs fois par an des ateliers ouvert à tous:

### LES ATELIERS «Savoir-faire à Montchauvet»

Ateliers sur pré-inscription. Si vous êtes intéressés, réservez dès maintenant...

- ✓ **Atelier "Ecriture"**. Dates à définir. Ouvert à l'inscription, **il reste 3 places**.  
4 personnes inscrites sur une capacité de 7 personnes maximum.  
2 jours ( week-end ou semaine ). Horaires 10h30/17h00 + Mise en voix le dernier jour.  
Animé par Mireille Diaz-Florian, écrivaine et fondatrice de l'association "Le Lire et le Dire".  
60 € + 20 € d'adhésion aux AdM.
- ✓ **Atelier "Vannerie"**. **25/26 février 2023**. Ouvert à l'inscription, **il reste 4 places**.  
2 personnes inscrites sur une capacité de 6 personnes maximum.  
Le stage sera confirmé à partir de 4 inscriptions.  
2 jours ( week-end ou semaine). Horaires 10h00/17h00.  
Animé par Virginie Maradan "De L'Osier au Jardin".  
110 € + 20 € d'adhésion aux AdM.
- ✓ **Atelier "Les gestes qui sauvent"**. **28 janvier 2023. Complet**.  
Capacité de 10 personnes maximum. 1 jour.  
Un nouvel atelier pourra être programmé selon la demande.  
Animé par La Croix-Rouge de Mantes.  
50 € + 20 € d'adhésion aux AdM.

### ✓ Futurs projets à étudier:

Conférences, Concert, Lecture musicale, Initiation au Golf.  
Parcours de balades autour de Montchauvet.

CONTACT : lesamisdemontchauvet78@gmail.com

Section Gym : Véronique Héron / vero.heron@gmail.com

Séverine Demongodin / 06 28 05 16 55

Ateliers : Laurence Pilo / contact@lac-pilo.com

Secrétaire : Jérôme Deshières / jdeshieres@free.fr

Nous remercions la Mairie d'accueillir nos activités dans la salle communale.



DON LIBRE  
CONTRIBUEZ  
À LA RESTAURATION  
DE L'ÉGLISE



Nous vous proposons un DVD\* de  
l'histoire de l'église de Montchauvet  
en échange de votre don.

Un justificatif pour déduction sur vos impôts  
vous sera délivré, à date utile, (article 238bis du CGI)

\* vidéo de 6 minutes



Retrouvez-nous sur:  lesamisdemontchauvet78

 amismontchauvet

# Informations Pratiques

## MAIRIE DE MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59  
Courriel: [m.montchauvet@wanadoo.fr](mailto:m.montchauvet@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://montchauvet.fr/>  
Heures d'ouverture :  
Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30  
Samedi 10h30 à 11h30

## CCPH - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Président : Jean-Marie TETART  
22 Porte d'Épernon - BP15  
78550 Maulette  
Tel. 01 30 46 82 80  
Fax. 01 30 46 15 75  
[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

## DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE  
Tel. 01 34 75 52 14  
Permanence à Maule :  
2, route d'Herbeville  
De 15h à 19h du lundi au vendredi  
et de 9h à 13h le samedi,  
jour de présence du député  
Courriel :  
[bruno.millienne@assemblée-nationale.fr](mailto:bruno.millienne@assemblée-nationale.fr)

## SÉNATEUR

Sophie PRIMAS  
Aubergenville  
Tel. 01 30 90 45 05 ou 88  
Courriel : [sophieprimas@orange.fr](mailto:sophieprimas@orange.fr)

## PHARMACIES

DAMMARTIN :  
COPIN-MARZOCCHI  
Tel. 01 30 42 51 17  
de 9h à 12h et 14h30 à 19h  
sauf samedi, fermeture à 18h  
Fermé le lundi matin et le dimanche

SEPTEUIL :  
Tel. 01 30 93 40 24  
Fax. 01 34 97 06 47  
Ouvert tous les jours  
de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30  
sauf samedi, fermeture à 17h30  
Fermé le dimanche.

## URGENCES

MÉDECIN :  
le **15** depuis un poste fixe  
le **112** depuis un portable  
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00  
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00

Urgence GAZ : 0 800 47 33 33  
24h/24 et 7j/7  
Pompiers : le 18  
Police : le 17  
Gendarmerie Septeuil : 01 34 97 28 70

Référent sécurité à Montchauvet :  
Fabrice Orgeas : 06 75 55 15 96

Accueil sans-abris : le 115  
Violences conjugales : le 3919  
Enfants maltraitance : le 119  
Prévention Suicide : le 3114  
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21  
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

## LA POSTE

### Fermeture de la Poste de SEPTEUIL

Agence postale de VERT :  
Horaire d'ouverture :  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :  
de 9h00 à 11h45

Agence Postale de DAMMARTIN :  
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h  
Levée du courrier : 15h55h  
Samedi: 9h à 12h  
Levée du courrier : 10h55

## ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 08 10 25 78 10  
Site Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Madame PLANTECOSTE à Houdan  
Tel. 01 30 46 82 00  
reçoit sur rendez-vous  
vient aussi à domicile

## SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines  
78085 Yvelines CEDEX 9  
Tel. 36 46

## PÔLE EMPLOI (ASSEDIC + ANPE)

MANTES LA JOLIE :  
2bis Bld Calmette - Tel. 39 49

## DÉFENSEUR DES DROITS

MANTES LA JOLIE Sous-Préfecture  
Jean-René THIBAUD  
Tel. 01 30 92 22 51  
mercredi de 9h à 15h  
sur rendez-vous

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET  
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01  
Permanence à la Mairie de Houdan le  
vendredi matin

## HÔTEL DES IMPÔTS

MANTES LA JOLIE :  
1 place Jean Moulin  
Tel. 01 34 79 49 00

## FRANCE SERVICES

Lieu unique d'accès à un panier de  
services publics.

THOIRY : 3 place de la Fontaine  
Tel. 01 34 94 77 39

## SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :  
Père Olivier LAROCHE  
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet à 18h30, le samedi,  
veille du troisième dimanche des mois  
de janvier, avril, juillet, octobre.